

Comme acteurs et ministres de l'Église que faire maintenant ?

Relevé des idées données lors de la rencontre organisée après la remise du rapport de la CIASE à NIORT, le jeudi 14 octobre 2021

Chers amis,

Voici le relevé des phrases notées par les groupes lors de la rencontre du 14 octobre 2021. Une question était posée : « comme acteurs et ministres de l'Église, que faire maintenant ? ». Voici donc, sans commentaires, ce qui est parvenu. Nous nous sommes seulement permis de classer en grandes catégories ces idées.

D'ici à Noël, nous travaillerons en équipe pastorale pour saisir quelques orientations pastorales, puis reviendrons vers vous dès que possible. D'ici-là, une neuvaine de prière – du 11 au 19 novembre – nous permet de demander la grâce de tous nous engager concrètement pour être d'authentiques témoins du Christ-Jésus.

P. Julien DUPONT

Prévention auprès des enfants et des jeunes

- Ecouter davantage les enfants, les mettre en confiance pour qu'ils puissent davantage se livrer.
- Dans les familles, parler des dangers.
- Davantage d'éducation dans les familles
- Lever les tabous, alerter dès que possible.
- Mettre en place des cellules d'écoute.
- Autoriser et organiser la parole dans les différents groupes.
- Avoir plus de transparence sur les cas récents.
- Vigilance, alerte
- Ecouter, accompagner, alerter
- Donner des directives de comportement dans les groupes d'enfants.

Gouvernance de l'Église

- Place des femmes dans la gouvernance
- Développer le rôle des femmes dans l'Église
- Pouvoir interpeller l'Institution au plus haut niveau.
- Les laïcs devraient avoir un droit de regard sur la gouvernance (conseil d'administration). La hiérarchie est illisible. Que chacun devienne veilleur.
- Que les décisions soient plus collégiales (laïcs et clergé, hommes et femmes)
- Parité hommes-femmes dans les tâches d'autorité.
- Que les filles comme les garçons puissent être enfants de chœur.
- Convention avec le Parquet.
- Homélie faites par des femmes et des hommes laïcs.
- Multiplier les instances de dialogue et de collaboration afin que les paroles des laïcs soient prises en compte. Il ne devrait pas y avoir que les prêtres pour recueillir des confidences.
- Rétablir les communautés locales.

Au sujet des prêtres

- Faire évaluer les prêtres avant de leur confier une nouvelle paroisse. Certaines déviances pourraient être détectées.
- Que les prêtres ne vivent plus seuls, mais en communauté.
- Ne plus déplacer les prêtres d'un lieu à un autre lorsqu'ils sont déviants.
- Obligation de soins
- Restitution à l'état laïc
- Défendre les prêtres.

La confession

- Quid de la confession sur rendez-vous au domicile du prêtre ?
- Comment maintenir la confession si on lève le secret de la confession ?

Reconnaissance des crimes

- Une journée nationale de reconnaissance pour ces crimes (une messe unique un jour précis dans toute la France).
- Veillées de prière régulières afin de « reconstruire l'Église »